

INFO MAIRIE

➤ Chemin des Vondières

La réfection de la route est programmée pour cet été.
Elle partira de l'intersection avec la rue du Charroi jusqu'à celle du Chemin Communal 52.

➤ Rappel : Elimination des déchets verts :

Le brûlage des végétaux est **strictement interdit**, dans le cadre du Plan de Protection de l'Atmosphère. Arrêté du 20/12/2013.

➤ Outillages bruyants :

Avec le beau temps, le temps des travaux extérieurs est revenu ! L'arrêté préfectoral du 19/04/1999, stipule que l'usage des tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses et autres engins bruyants est autorisé pour les particuliers :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

CALENDRIER

Dimanche 5 juillet	Festival de Guitare
Samedi 11 juillet	Cinéma Plein Air à Couzon / Stade

A VOS AGENDA

Vendredi 4 septembre	La nuit des Cabornes
Samedi 12 septembre	Forum des Associations Fête du Village
Dimanche 20 septembre	Journée du Patrimoine



Mairie de Saint Romain au Mont d'Or

Site: www.saintromainaumontdor.fr

Tél : 04.78.22.25.06—Fax : 04.78.22.41.45

Mail: contactmairie@saintromainaumontdor.fr

Numéro 200

Bon Anniversaire au *Petit Saromagnot* qui fête son 200° numéro.

Plus de 16 ans de bon & loyaux services !

LA CANICULE ET VOUS - QUELQUES CONSEILS

Si vous êtes une personne âgée ou isolée, ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de la mairie (aux horaires habituels d'ouverture) ou à contacter le CCAS (sur place à la mairie, ou tel 04 78 22 25 06 ou contactmairie@saintromainaumontdor.fr)

Vous pourrez bénéficier d'une aide en cas de canicule.

Consultez régulièrement la carte de vigilance météo et faites adapter éventuellement votre traitement par votre médecin.

Et si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le 15.

Vous avez envie d'en savoir plus pour vous ou votre entourage :

Composez le 0 800 06 66 66 (gratuit depuis un poste fixe)

Ou consultez www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes

QUAND EST-CE QU'ON S'VOIT ? PRESENTE



ORGANISÉ
PAR L'ASSOCIATION
**QUAND EST CE
QU'ON S'VOIT?**

14€
EN PRÉ
RÉSERVATION

**III° FESTIVAL
- DE -
GUITARE**

FLAGADA STOMPERS 11H
Jazz New Orleans

ZU 14H
Rock

LOS DON DIEGOS 16H
Trio Manouche

BLUES PROJECT 18H
Blues

L'Association "Quand Est-ce qu'On S'Voit?" organise son 3ème Festival de Guitare. Une belle programmation, dynamique et diversifiée. Jazz, blues, reprises de chansons françaises, musique pop, rock,

⇒ RDV Dimanche 5 juillet à partir de 11h à la Taverne de Dada

AMBROISIE

L'ambroisie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Rhône-Alpes est la région la plus touchée en France. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu majeur de santé publique qui requiert l'implication de tous. Que faire ?

- Sur ma propriété : **je l'arrache !**
- Hors de ma propriété, sur un terrain public : **je l'arrache !**
- Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : **je signale** la zone infestée par un des moyens suivants :
- Onglet signalement du site <http://www.signalement-ambroisie.fr/>
- Mél : contact@signalement-ambroisie.fr
- Téléphone : 0 972 376 888

COLLECTE SAISONNIERE DES DECHETS VERTS

Bilan très positif pour le test de collecte des déchets verts effectué au printemps sur le parking des eaux vives.

Jugez vous-même :

- 2 tonnes de déchets ont été collecté en moyenne chaque samedi
- Sur les 12 communes pilotes, 3200 passages ont été enregistrés avec une moyenne de 40 kg par dépôt.

Ce service de proximité a permis non seulement de diminuer fortement l'engorgement des déchetteries locales mais aussi de réduire les dépôts sauvages et la pratique du brûlage.

Face à ce succès, le Grand Lyon en coopération avec la commune proposera à nouveau ce service à partir du 5 septembre et ce pour 12 semaines.

Une communication dédiée sera faite fin août.

TRI SELECTIF



Au quotidien, **86% des habitants de la Métropole** trient leurs déchets. Cependant, une grande part des déchets ne peut toujours pas être triée, lorsque ces derniers ne sont pas jetés dans le bon bac.

Nous comptons sur vous Saromagnots pour respecter les consignes de tri

Plus d'info :

<http://www.grandlyon.com/services/les-consignes-de-tri-des-dechets.ntm>